

L'Accès à la Musique: de nouvelles perspectives en matière d'éducation, de diffusion et de politiques

Tel est cette année le thème de la conférence annuelle du Conseil Européen de la Musique (EMC), qui se tiendra du 17 au 21 avril 2008 à Brno (République Tchèque). La conférence est organisée en coopération avec le Conseil Tchèque de la Musique et l'Académie de Musique et des arts du spectacle Leoš Janáček.

Le Conseil des Ministres de la Culture de l'Union Européenne a adopté un Agenda Européen de la Culture et a défini l'accès à la culture comme l'une des priorités pour les années à venir. L'EMC accueille positivement cette décision et entend contribuer activement au « dialogue structuré », idée récemment émise par l'UE et consistant en un échange consultatif entre les organisations culturelles non-gouvernementales comme la nôtre et les institutions politiques au niveau local, régional, national et européen. Nous saluons la déclaration de M. Figel', Commissaire Européen pour l'Education, la Formation, la Culture et la Jeunesse, annonçant le « début d'une nouvelle ère dans laquelle les Etats membres, la Commission Européenne et les acteurs culturels appréhenderont leur travail commun différemment. En unissant nos forces, nous serons mieux à même de relever les défis majeurs lancés au secteur culturel. »

Organisée pendant l'Année Européenne du Dialogue Interculturel, cette conférence de l'EMC étudiera les besoins spécifiques requis pour l'accès à la Musique, en prenant en compte les différents antécédents culturels des personnes concernées. La conférence offrira l'opportunité de discuter des nouvelles perspectives en matière d'éducation musicale et de diffusion, ainsi que de la nécessité d'un cadre politique. Comment garantir le droit fondamental à chaque enfant et adulte à un épanouissement artistique global? Comment garantir une rémunération équitable pour chaque artiste si le monde des médias, en constant bouleversement, permet à chacun d'accéder gratuitement au répertoire musical mondial? De quelle législation, ou de quelle libéralisation le secteur musical a-t-il besoin pour faire face aux avancées technologiques et aux modifications des comportements sociaux?

Vladimir Sucha, directeur de la Culture, de la Communication et du Multilinguisme, tiendra un discours sur l'Agenda Européen de la Culture et se réjouit à l'idée rencontrer des experts et des représentants d'organisations musicales. Le Conseil de l'Europe est invité à présenter son « Livre blanc sur le dialogue interculturel » et à étudier la place de la musique au sein de celui-ci. Des concerts organisés par le Conseil Tchèque de la Musique et l'Académie Leoš Janáček donneront aux participants un aperçu de la diversité de l'expression musicale en République Tchèque.

Le Conseil Européen de la Musique encourage ses membres et tous les participants à la conférence à contribuer activement aux discussions dans le domaine musical. Les membres de l'EMC sont invités à présenter, dans le cadre de la conférence, des projets visionnaires portant sur le sujet de l'accès à la musique.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 mars 2008 sur www.emc-imc.org ou en contactant directement l'EMC au +49-228-96699664 ou à info@emc-imc.org.

Haus der Kultur
Weberstraße 59 a
D-53113 Bonn
Tel + 49. 228. 96 69 96- 64
Fax + 49. 228. 96 69 96- 65
info@emc-imc.org
www.emc-imc.org